

Envoi par courriel et par télécopieur : 418 964-8680

Projet d'expansion du réseau de transport en
Minganie – Raccordement du complexe de
la Romaine
Côte-Nord

6211-03-073

Québec, le 25 mai 2010

Monsieur Donald Gingras
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction des opérations intégrées de la Côte-Nord
Unité de gestion de Sept-Îles, Havre-Saint-Pierre et Anticosti
456, avenue Arnaud, bureau 1.03
Sept-Îles (Québec) G4R 3B1

Objet : Projet d'expansion du réseau de transport en Minganie –Raccordement du complexe de la Romaine

Questions complémentaires du 25 mai 2010 (n^{os} 1 et 2)

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 3 et 4 mai sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet les questions suivantes.

Question 1

Considérant que dans le cadre du plan d'action vers la valorisation de la biomasse forestière du ministère, la biomasse forestière est constituée des résidus résultant des activités de récolte et d'aménagement en forêt, que la première mesure du plan d'action est de rendre accessible la ressource par le biais du programme d'attribution de la biomasse forestière et qu'Hydro-Québec envisage d'éliminer du bois marchand ainsi que des débris de coupe par brûlage, par déchiquetage et par la mise en disposition de bois de chauffage (DQ2-1, p. 5); pourriez-vous attribuer les volumes de bois marchand qui seront éliminés ainsi que la matière ligneuse résiduelle qui sera également éliminée par le promoteur (pour les secteurs nord et sud) à la récolte de biomasse dans le cadre du programme d'attribution de biomasse forestière ?

Question 2

Connaît-on l'influence des changements climatiques sur la distribution géographique du caribou forestier et quel en serait l'impact par rapport au projet ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 27 mai prochain, en raison de la tenue de la deuxième partie de l'audience publique qui débutera le 31 mai à Sept-Îles.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission